

Pour l'avancement de la santé mentale

Un système adapté aux besoins des enfants et des jeunes

Rapport d'étape de l'organisme responsable dans la région de Peel, printemps 2019

Énoncé de vision :

Nous avons comme vision que l'Ontario soit un lieu où la santé mentale des enfants et des jeunes est reconnue comme un déterminant clé de la santé et du bien-être dans leur ensemble et où les enfants et les jeunes peuvent réaliser tout leur potentiel.

Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes

Objectif :

Ensemble, nous transformerons l'expérience des enfants et des jeunes ayant des problèmes de santé mentale et de leurs familles, pour qu'ils sachent quels services de santé mentale de haute qualité sont offerts dans notre communauté, et comment accéder aux services de santé mentale et au soutien qui conviennent à leurs besoins.

Pour l'avancement de la santé mentale

Cher partenaire communautaire,

Nous sommes heureux de vous transmettre des mises à jour sur le secteur des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes (SMEJ) de Peel alors qu'à titre d'organisme responsable, le Peel Children's Centre (PCC) poursuit son travail avec ses partenaires de la prestation des services essentiels et la collectivité en général à satisfaire les priorités du Rapport sur la prestation des services essentiels et du Rapport sur les services communautaires de santé mentale de Peel. Nous nous en acquittons dans le contexte du programme de transformation du système de soins de santé de l'Ontario instauré par le gouvernement Ford, notamment la transition de la SMEJ au ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD).

RÉALISATIONS PROVINCIALES

Voici certains faits saillants survenus dans le secteur de la SMEJ de l'Ontario en 2018-2019 jusqu'au moment de la rédaction du présent rapport (mai 2019) :

- En octobre 2018, les organismes responsables de la SMEJ ont été informés que les fonctions de politique et de mise en œuvre à l'appui de notre secteur seraient transférées du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESSC), anciennement appelé ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, au ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Le soutien opérationnel du secteur des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes est demeuré aux bureaux régionaux du MSESSC au cours de la période de transition afin d'assurer la continuité administrative.
- La mise en œuvre de la solution de veille stratégique (VS) de la province pour le secteur de la SMEJ de l'Ontario demeure une préoccupation centrale, étant donné que la solution VS permettra au gouvernement de recueillir des données anonymisées sur les clients auprès des organismes provinciaux de SMEJ en Ontario afin d'appuyer la planification des services et la prise de décisions.
- À plusieurs reprises, le gouvernement Ford a réitéré son engagement à consacrer 3,8 milliards de dollars pendant 10 ans aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances (SMLD) grâce à une contribution du gouvernement de l'Ontario de 1,9 milliard de dollars qui égalera celle du gouvernement du Canada de 1,9 milliard. En janvier, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont signé un [accord bilatéral](#) engageant 734,63 millions en fonds fédéraux de 2018 à 2022 pour les services de SMLD, que le



financement provincial égalera aussi. Ce montant couvre les quatre premières années de l'investissement de 10 ans.

- Formé en octobre 2018, le Conseil du premier ministre pour l'amélioration des soins de santé et l'élimination de la médecine de couloir a publié son premier rapport intitulé [Soins de santé de couloir : un système sous tension](#) à la fin de janvier. Le communiqué du gouvernement déclarait : « Le Conseil commencera maintenant à élaborer des recommandations pour le gouvernement concernant la manière de régler le problème de la médecine de couloir. Les recommandations exploreront les possibilités d'amélioration des soins de santé numériques, de prestation intégrée des soins de santé et d'accroissement des gains de productivité dans le système afin d'améliorer les résultats au chapitre de la santé de la population ontarienne. » Le Conseil a tenu des consultations à la grandeur de l'Ontario depuis.
- Fin février, le gouvernement a introduit le [projet de loi 74, Loi de 2019 sur les soins de santé pour la population](#), qui a été promulgué le 18 avril 2019. L'adoption de la nouvelle loi donnera lieu à des changements structurels radicaux au système de soins de santé de l'Ontario. Une « super agence », Santé Ontario, assumera la plupart des responsabilités des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) et de plusieurs agences provinciales (p. ex., Action Cancer Ontario). Le plan inclut de 30 à 50 Équipes de Santé Ontario, un nouveau modèle de soins intégrés visant à offrir un accès sans faille à l'éventail complet de soins de santé, incluant les services de SMLD.
- Dans son premier [budget](#), publié le 11 avril 2019, le gouvernement Ford s'engageait à investir 3,8 milliards de dollars dans les services de SMLD, « à commencer par la création d'un système de santé mentale et de traitement des dépendances axé sur les services de base reposant sur un modèle de soins par paliers, ainsi que l'établissement d'un robuste cadre de données et de mesures. Des investissements de 174 millions de dollars en 2019-2020 appuieront les services communautaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances, les services de santé mentale et de justice, les logements avec services de soutien et les lits de soins actifs en santé mentale pour les patients hospitalisés ».
- Le 6 mai 2019, la ministre de la Santé Christine Elliott a confirmé que les 174 millions de dollars additionnels de financement en santé mentale comprennent 30 millions destinés aux services de SMEJ. Au moment de rédiger notre mise à jour, les programmes de financement des organismes de SMEJ de Peel étaient en cours de finalisation.
- Également en mai, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a désigné une nouvelle superviseure de programmes pour les organismes de SMEJ de Peel, Julie Tennier, qui est la personne avec laquelle nous travaillerons dorénavant.

MISES À JOUR LOCALES

Plan de prestation des services essentiels, 2018-2019

Voici comment les prestataires de services essentiels de SMEJ de Peel – Associated Youth Services of Peel, Nexus Youth Services, Peel Children's Centre, Rapport Youth and Family Services, et les cliniques de santé mentale des enfants et des adolescents des Trillium Health Partners et du William Osler Health System – ont continué de faire progresser les priorités dans le [Rapport d'étape de l'organisme responsable](#) de Peel en 2018 :

- Lancé [WhereToStart.ca](#), la marque du Réseau d'admission coordonnée de Peel, incluant un nouveau site Web et une campagne de sensibilisation du public sur ce point d'accès/d'admission coordonnée pour le système de services de SMEJ de Peel.
- Amélioré les outils de dépistage et d'évaluation interRAI™ en place chez tous les prestataires de services essentiels de Peel afin d'inclure interRAI™ 0-3 pour nos plus jeunes enfants, et poursuivre l'intégration de la suite d'outils d'interRAI™ dans la pratique clinique.

- Perfectionné le système d'information clinique EMHware en place chez les prestataires communautaires de services essentiels de Peel de façon à produire des données anonymisées sur les clients pour la solution VS de l'Ontario.
- Formulé des recommandations sur la restructuration des services brefs de Peel à la suite de l'examen du modèle de prestation par une équipe de projet de prestataires de services essentiels et de représentants des familles et des fournisseurs de soins de Peel, incluant la participation des jeunes.
- Poursuivi les efforts visant à perfectionner les mécanismes de mobilisation des jeunes (MJ) et de mobilisation des familles (MF) de Peel, notamment par de nouveaux cadres de MJ et de MF dans Peel, et un projet pilote de soutien des jeunes entre pairs qui sera mis en œuvre en 2019-2020.
- Remanié le système de services essentiels et processus clés de SMEJ de Peel, notamment des cibles de prestation de services et l'allocation de financement, afin de répondre aux attentes clarifiées.

Plan communautaire de services de santé mentale, 2018-2019

Le [Rapport communautaire de services de santé mentale](#) de Peel, qui comprend les efforts de collaboration avec d'autres secteurs de services, sera remodelé à la lumière de la restructuration provinciale, incluant la transition des services de SMEJ au ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Voici certains progrès réalisés en 2018-2019 :

- PCC et ACSM Peel Dufferin ont cerné des possibilités d'améliorer la coordination/l'intégration des services dans deux domaines : le soutien en cas d'urgence tout au long de la vie et les services de santé mentale pour les jeunes en phase de transition (18-24 ans).
- Le Service d'intervention d'urgence de PCC et le William Osler Health System (WOHS) ont cherché à améliorer les cheminements cliniques vers les services communautaires pour les enfants et les adolescents qui reçoivent leur congé d'un établissement psychiatrique du WOHS, notamment l'intervention d'urgence et WhereToStart.ca (accès coordonné à d'autres services essentiels de SMEJ dans Peel). Le soutien aux jeunes suicidaires est un autre domaine prioritaire.
- La collaboration de PCC avec le RLISS du Centre-Ouest et le RLISS de Mississauga Halton ont consisté à harmoniser les processus d'accès/d'admission aux soins de santé mentale entre les deux RLISS et WhereToStart.ca. À l'avenir, les efforts en vue d'harmoniser ces processus devront tenir compte des changements aux structures provinciales du système de santé, notamment la dissolution prévue des RLISS, après l'adoption du projet de loi 74.

À titre d'organisme responsable, PCC continuera de faire évoluer son rôle dans la planification communautaire au sein du contexte élargi des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances tout au long de la vie, sous la direction du MSSLD.

PROCHAINES ÉTAPES

Les priorités des plans de transformation du système de SMEJ de Peel pour 2019-2020 sont indiquées ci-dessous.

Plan de prestation des services essentiels, 2019-2020

- Terminer la mise en œuvre du Réseau d'admission coordonnée de Peel (WhereToStart.ca) :
 - Mécanisme d'accès des jeunes
 - Module d'admission central (EMHware)
- Terminer l'intégration clinique des outils interRAI™ pour la SMEJ (0-3, ChYMH et Screener+):
 - Profils des clients (zone de services, organisme, programmes)

- Rapport sur les résultats (zone de services, organisme, programmes)
- Terminer la transition à la version améliorée d'EMHware et à la solution VS du ministère :
 - Soumissions de données anonymisées sur les clients au ministère
 - Améliorations de la qualité des données
- Terminer l'examen et la restructuration des services brefs :
 - Recommandations au ministère pour approbation
 - Mise en œuvre
- Passer en revue les services de traitement intensifs dans la zone de services de Peel :
 - Équipe de projet, charte et plan de travail
 - Revue de la participation des prestataires de services essentiels, des familles/fournisseurs de soins et des jeunes
 - Recommandations de l'équipe de projet à l'organisme responsable
- Revoir les services de thérapie et de counseling dans la zone de services de Peel :
 - Recommandation au ministère de procéder à l'examen en 2020-2021

Plan communautaire de services de santé mentale, 2019-2020

- Continuer d'exploiter les possibilités d'améliorer les Services d'intervention d'urgence tout au long de la vie
- Continuer de tirer profit des possibilités de simplifier les cheminements cliniques vers les services communautaires de SMEJ de Peel pour les enfants et les adolescents qui reçoivent leur congé d'un établissement psychiatrique
- Étudier les possibilités de collaborer avec le secteur de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances des adultes :
 - Jeunes en phase de transition (18-24 ans)
 - Santé mentale des parents/fournisseurs de soins qui influent sur les besoins de traitement en santé mentale de leurs enfants
- Rechercher des occasions d'influencer l'élaboration d'un système de services de santé mentale et de lutte contre les dépendances intégré axé sur le client tout au long de la vie
- Étudier les possibilités d'améliorer l'expérience du client grâce à la collaboration stratégique

* * * * *

Nous tenons à remercier tous nos partenaires communautaires d'avoir appuyé les efforts liés à la transformation du système *Pour l'avancement de la santé mentale* de Peel depuis 2014-2015. Alors qu'il entame une nouvelle étape de sa transformation, PCC demeure engagé à s'acquitter de son rôle d'organisme responsable et à publier des mises à jour utiles et en temps opportun sur les efforts qui y sont consacrés. Pour toute question ou suggestion au sujet du présent rapport d'étape, veuillez nous écrire par courriel à PeelMOMH@peelcc.org.